

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00633 Numéro SIREN : 511 126 179 Nom ou dénomination : INVESTISSEMENTS DE LA BRUYERE

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 7435

« INVESTISSEMENTS DE LA BRUYERE »
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 22, rue du Bois des Haies
72400 LA FERTE BERNARD
511 126 179 LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 mars 2023** s'élevant à **16 929,67 euros** intégralement au poste « *report à nouveau* ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres ressortent à **313 636,94 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





Expertise comptable | Conseil | Audit

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'B' with a loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

SARL INVESTISSEMENTS DE LA BRUYERE

HOLDING

22 rue du Bois des Haies
72400 LA FERTE BERNARD

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/04/2022 au 31/03/2023

fiteco.com



ZA de l'Eguillon
5 rue Maurice Allais
72400 La Ferté-Bernard
Tél : 02.43.71.65.30
E.mail : lafertebernard@fiteco.com

Siren : 511126179

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat</i>	8
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	9
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	10
ANNEXE	11
<i>Principes comptables généraux</i>	12
<i>Règles et méthodes comptables</i>	13
<i>Notes sur le bilan actif</i>	14
<i>Notes sur le bilan passif</i>	15
<i>Tableau des filiales et participations</i>	16
DÉTAIL DU BILAN	17
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	18
<i>Détail de l'actif circulant</i>	19
<i>Détail des capitaux propres</i>	20
<i>Détail des dettes</i>	21
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	22
<i>Détail du compte de résultat</i>	23
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	25
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	26
DOCUMENTS FISCAUX	27
<i>Liasse 23 IS RN</i>	28

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL INVESTISSEMENTS DE LA BRUYERE pour l'exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	357 163,84 Euros.
Chiffre d'affaires	100 800,00 .
Résultat net comptable	16 929,67 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A La Ferté-Bernard, le 11/09/2023.

COURIVAUD Bryan,
Expert-Comptable.

BOURBON Philippe,
Expert-Comptable, Associé.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	31/03/2023			31/03/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	224 519		224 519	224 519
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	15		15	15
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	224 534		224 534	224 534
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	128 100		128 100	104 527
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 530		4 530	10 131
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	132 630		132 630	114 659
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	357 164		357 164	339 193
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/03/2023	31/03/2022
Net	Net

CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	285 707	261 497
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 930	24 210
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	313 637	296 707
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55	41
Emprunts et dettes financières divers	20 971	20 971
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 188	2 693
Dettes fiscales et sociales	19 313	8 700
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10 080
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	43 527	42 485
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	357 164	339 193

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	43 527	42 485
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	55	41
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/03/2023			31/03/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	100 800		100 800	100 800
Chiffres d'affaires nets	100 800		100 800	100 800
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			1	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			100 801	100 802
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			4 918	4 200
Impôts, taxes et versements assimilés			294	249
Salaires et traitements			88 002	79 557
Charges sociales			9 818	11 208
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			11	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			103 044	95 218
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-2 243	5 584
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			25 298	23 918
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			25 298	23 918
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			224	204
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			224	204
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			25 075	23 714
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			22 832	29 298

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2023	31/03/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 902	5 088
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	126 099	124 720
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	109 170	100 510
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	16 930	24 210
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	31/03/2023	31/03/2022	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	100 800	100 800		0,00
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	100 800	100 800		0,00
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	100 800	100 800		0,00
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	100 800	100 800		0,00
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	4 918	4 200	718	17,10
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	95 882	96 600	- 718	-0,74
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	95,12 %	95,83 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	294	249	45	18,07
- Salaires et traitements	88 002	79 557	8 445	10,62
- Charges sociales	9 818	11 208	- 1 390	-12,40
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 233	5 587	- 7 820	-139,97
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-2,21 %	5,54 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	1	2	- 1	-50,00
- Autres charges de gestion courante	11	5	6	120,00
+ Transfert de charges d'exploitation				
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-2 243	5 584	- 7 827	-140,17
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-2,23 %	5,54 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	25 298	23 918	1 380	5,77
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	224	204	20	9,80
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	22 832	29 298	- 6 466	-22,07
Résultat courant / chiffre d'affaires	22,65 %	29,07 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	5 902	5 088	814	16,00
RESULTAT NET COMPTABLE	16 930	24 210	- 7 280	-30,07
Résultat net / chiffre d'affaires	16,80 %	24,02 %		

ANNEXE

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	224 534			224 534
TOTAL	224 534			224 534

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15		15
Actif circulant et charges d'avance	128 100	128 100	
TOTAL	128 115	128 100	15

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	55	55		
Dettes financières diverses	20 971	20 971		
Fournisseurs	3 188	3 188		
Dettes fiscales et sociales	19 313	19 313		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	43 527	43 527		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	3 156
Dettes fiscales et sociales	4 163
Autres dettes	
TOTAL	7 374

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Carrosserie Espace du I	8 000	329 939	100	223 539	223 539	44853		935 733	55 680	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-ASD 2023

Désignation de l'entreprise SARL INVESTISSEMENTS DE LA BRUYERE		Formule déposée au titre de l'IR ET		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/03/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	16 930
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	RI		Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		XX		
	WJ		Amendes et pénalités		XZ		
	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	18 811
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8	
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
- Plus-values nettes à court terme							
- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1 3° et 212 du C.G.I.)	SU			
			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	61 817
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées au taux de 0 %						
	- imposées au taux de 19 %						
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
	- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales *			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2		
	Zones d'activité innovante - (art. 44 octies A)	ØV		Société d'investissement immobilier cotée (art. 208 C)	K3		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies bis)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quater C)	1F			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quater bis)	PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 2a)	X9		dont déduction exceptionnelle relative de conduite (art. 39 bis 2b)	YH		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 2a)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 2b)	YB		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 2a)	YD		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 2b)	YI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 2a)			dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 2b)	YJ		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI	23 610	
				déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	23 610	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

DGFIP 2058 A 2023
Extension

SARL INVESTISSEMENTS DE LA BRUYERE

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2023

16

Désignation de l'entreprise: SARL INVESTISSEMENTS DE LA BRUYERE		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/04/2022 et clos le: 31/03/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:		YP	1,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OG	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (À reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAOIE Experts-comptables Janvier 2023